

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006  
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

## DRYFIX

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	DRYFIX
Synonymes	DRYFIX PRO / DRYFIX HOME
Code du produit	DRYFIX PRO 3020001 / DRYFIX HOME 3020002
L'identifiant unique de formulation (UFI)	14NG-E0P7-W28U-0CRU

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	Granulés pour sécher des surfaces humides en vitesse turbo. [polymère absorbant à haut pouvoir de rétention d'eau]
Utilisations déconseillées	DRYFIX PRO: toit plat – opérations des pompiers - caves – zones humides - habitation DRYFIX HOME : ménage - camping - artisan Catégories d'utilisateurs: utilisateurs professionnels ET privée. Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	FixTrade GMBH Wydenstrasse 4 CH-6314 Unterägeri
	Tel. +41 41 752 10 00 [8-17h] Help-Desk: info@fixtrade.swiss www.fixtrade.swiss

1.4. Numéro d'appel d'urgence	Tox Info Suisse: [24h/7d] Tel. 145 / +41 44 251 51 51 – info@toxinfo.ch
Date de révision	01.10.2022
Version	1 (Version précédente: --)

---

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

---

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008** Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2, H319

Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

**Information complémentaire** Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage



**Mention d'avertissement** Attention

**Mentions de danger** H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

**Conseils de prudence** P102: Tenir hors de portée des enfants.  
P280: Porter un équipement de protection des yeux.  
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Eliminer le contenu, le récipient partiellement et entièrement vide avec les déchets urbains.

**Informations supplémentaires** Aucun(e).

**Identificateur de produit** Non demandé.

**2.3. Autres dangers** Aucun(e) à notre connaissance.

---

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

---

### 3.2. Mélanges

Formulation.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
Polyacrylate de sodium réticulé	> 90%	Eye Irrit. 2 H319	No.-CAS: 9033-79-8 No.-CE: 682-676-2

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**Impuretés dangereuses** Aucun(e) à notre connaissance.

---

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

---

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Pas de précautions spéciales.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 5 minutes. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Protéger l'oeil intact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Éviter le vomissement si possible. Appeler un médecin dans les cas graves.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus anticipés: Sensation de brûlure superficielle. Vue brouillée.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

---

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction</b>	Extincteur à l'eau ou à mousse.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Jet d'eau à grand débit.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Équipement spéciaux pour la protection des intervenants</b>	Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Combinaison complète de protection contre les agents chimiques.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

---

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Pour les non-secouristes** Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de la poussière.

**Pour les secouristes** Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter l'inhalation de la poussière. Evacuer le personnel vers des endroits sûrs. Ventiler la zone.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser dans des eaux de surface ou dans la canalisation.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination (Conteneur en plastique de HDPE).

**6.4. Référence à d'autres sections** Voir chapitre 8 et 13.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

---

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussière.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver les conteneurs secs et hermétiquement fermés pour empêcher l'absorption d'humidité et la contamination. Conserver dans le conteneur d'origine. Classe de stockage (CH) 13. Dans le récipient fermé et sec, le produit est à 2 ans après la date de production plus durables.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** N'utiliser qu'en accord avec nos recommandations.

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

---

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Limite(s) d'exposition** Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Pratiques générales d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les poussières.

## Protection individuelle

<i>Protection respiratoire</i>	En cas de ventilation suffisante, aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
<i>Protection des mains</i>	Gants en Nitrile. Gants de protection conformes à EN 374.
<i>Protection des yeux</i>	Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.
<i>Protection de la peau et du corps</i>	Vêtements de protection à manches longues.
<i>Risques thermiques</i>	Ne pas chauffer le produit.
<b>Contrôle d'exposition de l'environnement</b>	S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser dans des eaux de surface ou dans la canalisation.

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

---

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Granuleux.
<b>Couleur</b>	Blanc.
<b>Odeur</b>	Inodore
<b>Point de fusion/ point de congélation:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:</b>	Non déterminé.
<b>Inflammabilité:</b>	Non déterminé.
<b>Limites inférieure et supérieure d'explosion:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'éclair:</b>	Non déterminé.
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non déterminé.
<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
<b>pH:</b>	6.5 ± 0.5
<b>Viscosité cinématique:</b>	Non déterminé.
<b>Solubilité:</b>	insoluble (Eau)
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur:</b>	Non déterminé.
<b>Densité et/ou densité relative:</b>	0.56 ± 0.05
<b>Densité de vapeur relative:</b>	Non déterminé.
<b>Caractéristiques des particules:</b>	Non applicable.

### 9.2. Autres informations

<b>Autres caractéristiques de sécurité</b>	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

---

<b>10.1. Réactivité</b>	Pas de dangers particuliers à signaler.
-------------------------	---

<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de décomposition en utilisation conforme.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de dangers particuliers à signaler.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Éviter la formation de poussière.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Aucun(e).
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de carbone.

---

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

---

### **11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

<b>Toxicité aiguë</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Sensibilisation respiratoire/cutanée</b>	Négligeable.
<b>Cancérogénicité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Donnée non disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Donnée non disponible.
<b>Expérience chez l'homme</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

### **11.2. Informations sur les autres dangers**

<b>Autres données</b>	Donnée non disponible.
-----------------------	------------------------

---

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

---

<b>12.1. Toxicité</b>	Ce produit n'est associé à aucun effet éco-toxicologique connu.
<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	Une bioaccumulation est peu probable.
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	On ne s'attend pas à une absorption par le sol.
<b>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT).
<b>12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien</b>	Cette préparation ne contient pas de substance avec propriétés perturbant le système endocrinien.
<b>12.7. Autres effets néfastes</b>	Pas d'information disponible.

---

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

---

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Résidus de produit / produit non utilisé</b>	Éliminer le contenu / le récipient partiellement et entièrement vide avec les déchets urbains.
<b>Emballages contaminés</b>	Éliminer avec les déchets urbains.

---

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

---

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	Non applicable.
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	Non applicable.
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non applicable.
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	Non applicable.
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Non applicable.
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Non applicable.
<b>14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b>	Non applicable.

## Règlement type des ONU

<b>ADR/RID</b>	Non réglementé.
<b>IMDG</b>	Non réglementé.
<b>IATA</b>	Non réglementé.
<b>Autres Informations</b>	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

---

### RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

---

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Informations réglementaires</b>	CPID (CH): 867543-76. Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 1. Classe de stockage 13. (CH)
------------------------------------	--

#### **Polyacrylate de sodium réticulé (CAS 9033-79-8)**

Germany - Water Classification - Substances According to AwSV Classified By or Based on the VwVwS	Reg. no. 2605, hazard class 1 - slightly hazardous to water
---	---

<b>15.2. Évaluation de la sécurité chimique</b>	Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée.
---	---

---

### RUBRIQUE 16: Autres informations

---

<b>Signification des abréviations et acronymes utilisés</b>	CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS) CPID: Chemical Product IDentification / Registre-public-des-produits [CH]
<b>Les principales références bibliographiques et sources de données</b>	L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.
<b>Procédure de classification</b>	Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.
<b>Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3</b>	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Conseils relatifs à la formation</b>	Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.
<b>Autres informations</b>	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.
<b>Mode d'emploi</b>	Voir mode d'emploi de produit.

**Clause de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.